

Implémentation de la réforme du contrôle physique (A.R. du 6/12/2018)

État des lieux et messages clés

Contenu

- Etablissements classe IIA
- Demandes d'autorisation et réceptions
- Organisation du contrôle physique
- Services communs de contrôle physique
- Règlements techniques AFCN
- Organismes agréés
- Bel V
- Conclusion et messages clés

Etablissements de Classe IIA

- Ré-autorisation en cours par AFCN
- Pas de problème particulier
- Pas encore de nouvelle confirmation délivrée suivant art. 15/1
- Campagne d'inspection CP AFCN en 2020 (après fin des mesures transitoires)

Demandes d'autorisation et réceptions Cl. II-III

- Qualité des demandes d'autorisation :
 - Globalement satisfaisante mais dans certains cas:
Information erronée sur organisation CP:
 - Compréhension de l'expert agréé (O.A.) ?
 - Signature de l'expert dans +/- 80% des cas
- Renvoi à l'exploitant si qualité non satisfaisante

Demandes d'autorisations et réceptions Cl. II-III

- Réceptions :
 - Le PV de réception ne doit plus être envoyé à l'AFCN (mais une déclaration que la réception a bien été effectuée)
 - +/- 70% des exploitants envoient encore les PV
 - Nouveau formulaire ad-hoc disponible sur le site Web AFCN
 - Explicitement mentionné dans la lettre AFCN d'accompagnement des autorisations
 - Plus d'infraction associée si pas d'assurance (responsabilité civile) constatée

Organisation CP : Article 23

- Rappel : Fin des mesures transitoires 12/2019 (I et IIA); 12/2020 (II autres et III)
- Pour les établissements de la **Classe I**:
 - ENGIE :
 - Études « Gap Analysis » effectuées
 - Inspections AFCN 2019 à Doel et Tihange : en bonne voie
 - Renforcement du SCP d'ENGIE (nouvelles tâches spécifiques en sûreté nucléaire)
 - Gros efforts SCP d'adaptation/approbation documents (RS, procédures)

Organisation CP : Article 23

- Autres Classes I : impact plus limité
- 2 SCP communs (IRE/IRE Elit – SCK/Euridice) approuvés par l'Agence

Organisation CP : Article 23

- Pour la grande majorité des exploitants des établissements médicaux de Classe II:
 - La désignation des (futurs) chefs SCP est réalisée ou en cours
 - Quelques exploitants additionnels ont choisi un (futur) expert interne
 - Les formations chef SCP/ Ag. RP sont en cours

Organisation CP : Article 23

- Point d'attention établissements médicaux :
 - Pour un même établissement; l'AFCN accepte un expert agréé (organisme agréé) éventuellement différent par classe d'installations et non par département
 - Exemple : radiologie + dentisterie (classe III) = Un seul expert (O.A)

Organisation CP : Article 23

- **Etablissements médicaux de Classe III:**
 - Impact limité (par exemple dentistes – vétérinaires = Chef SCP/Ag RP : Pas de nouvelle formation à suivre)
 - Connaissance de la nouvelle réglementation faible
 - Importance de la diffusion de l'information par les O.A.
 - Informations données par l'Agence lors de ses inspections/réunions

Organisation CP : Article 23

Etablissements industriels classe II-III

- Variations de la connaissance suivant l'expert agréé (externe) qui visite l'établissement
- Informations données par l'Agence lors de ses inspections
- Action sur l'organisation CP demandée dans les rapports d'inspection
- Inspections sur la mise en place de l'organisation CP effectuées suivant une approche graduée

Organisation CP : Article 23

- Point d'attention (général) :
 - PAS de délégation externe de tâches Ag. RP (Sauf exceptions spécifiques)

Organisation CP : Article 23

- Formation des Ag. RP :
 - degrés d'avancement variés constatés
 - souvent en interne avec assistance éventuelle expert externe;
 - par institutions indépendantes : O.A.; SCK, ECS, ...
- Point d'attention : L'expert agréé doit signer son rapport de visite et indiquer clairement son nom. (1/3 des cas début 2019)
 - Sensibilisation des O.A.

Organisation CP : Article 23

Secteur du transport

- Documents approuvés par Expert agréé :
 - ! à la qualité et à la complétude des dossiers/documents
 - Bien identifier l'Expert qui approuve le document
- Aucun transporteur ou organisation, sauf SCCP, n'a communiqué son organisation du SCP et désigné un chef du SCP (! deadline 30/06/2020)
- Inspections à partir du 01/07/2020
- L'Agence va établir une guidance pour clarifier certains points, principalement pour les entreprises étrangères (formation Ag RP, visite et fréquence, ...)

Services communs de contrôle physique

- Situation régularisée (approbation AFCN) pour tous les SCCP
- 5 SCCP établissements et 1 SCCP transport

R.T. Notifications évènements

Classe II-III:

- En général bien appliqué: continuité avec la note AFCN 009-174
- Diminution du temps entre l'évènement et sa notification à l'AFCN
- Points d'attention :
 - Nouvelle adresse email centralisée d'envoi
 - Rapport définitif à envoyer dans les deux mois à AFCN

R.T. Notifications évènements

Classe I:

- Nouveau RT : MB 6/8/2019 :
 - Simplification & rationalisation des déclarations

R.T. Inventaire physique

- Lettre aux exploitants du 19/8/2019
- Table Ronde le 11 Octobre 2019
- Raison :
 - Quantité de données insuffisante
 - Qualité des données insuffisante (57,6 %)
- Objectifs de la Table Ronde :
 - Clarifier les demandes : Répondre aux FAQ
 - Clarifier les prochaines étapes

R.T. Inventaire physique

- Demande Agence :
 - transfert complet des données requises à partir du 1er janvier 2020
- A ce jour : pas de grand changement !

Organismes agréés art. 74

- Les O.A. actuels ont été ré-agréés
 - Conseil Scientifique AFCN 03/10/2019
- Pas de demande d'agrément de nouvel O.A. (mais intérêts manifestés)
- Les O.A. ré-agrées ont tous un plan d'action pour leur Management System (cfr. R.T. AFCN)
- Audits/inspections AFCN en 2020

Bel V (Article 38)

- Décision délégation tâches CA 01/03/2019
- Contrats de gestion et de collaboration AFCN-Bel V signés le 23/09/2019
- Plan annuel de contrôles et d'évaluations de sûreté Bel V 2020 en cours de finalisation

Conclusion & Messages clés

- Objectifs principaux de l'A.R. du 6/12/2019
 - Amélioration de la radioprotection sur le terrain
 - Clarifications des tâches et responsabilités des différents acteurs
- Surveillance par l'AFCN
 - Adaptation du plan d'inspections AFCN en 2020 : Cl. IIA, O.A, ..
- La diffusion de l'information via les experts agréés est essentielle

Merci de votre attention

Vragen?
Questions?

